

Montréal, le 30 septembre 2010

**Par courriel**

M<sup>e</sup> Éric Fraser  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec Distribution  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet :                    Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité  
pour l'année tarifaire 2011-2012  
Dossier de la Régie : R-3740-2010**

---

Cher confrère,

Veillez noter qu'une erreur cléricale s'est glissée à la question 83.3 de la demande de renseignements n 1 de la Régie.

À la question 83.3, la référence à la question 83.2 doit être remplacée par la référence au nombre de conversions vers le TAE, fourni en réponse à la question 82.1.

Nous vous prions de nous excuser de cette erreur et vous remercions de votre compréhension.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/as

c.c.    Tous les intervenants